

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le code de l'Éducation,  
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
Vu les statuts du service «Université du Temps Libre»,

### ARRÊTE

#### **Article 1 :**

Madame Solange HERNANDEZ, Professeur, est nommée Directrice de l'Université du Temps Libre d'Aix-Marseille Université.

#### **Article 2 :**

Le mandat de la Directrice de l'Université du Temps Libre est de 4 ans.

#### **Article 3 :**

Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 1<sup>er</sup> septembre 2018

  
**Yvon Berland**  
Président d'Aix-Marseille Université

